

Le Sénat uruguayen dépénalise l'avortement

Author : Jeanne Smits

Categories : [avortement](#), [Jeanne Smits](#)

Date : 28 décembre 2011

Par 17 voix pour et 14 contre – assez de votants pour permettre la transmission de la proposition de loi à la Chambre des députés – le Sénat d'Uruguay a voté mardi soir la dépénalisation sans conditions de l'avortement pendant les 12 premières semaines de gestation. Le texte a déjà été transmis à la chambre basse où il devrait être examiné à partir de mars.

C'est le Frente Amplio, de gauche et de « centre-gauche » qui a apporté le plus large soutien au texte avec 16 voix pour. Le président uruguayen, José Mujica, ancien Tupamaro (guérilla gauchiste d'antan) fait partie de ce parti et a déjà indiqué qu'il ne s'opposerait pas aux lois votées par le Parlement.

Les sénateurs opposés au projet sont intervenus au nom du respect de la vie humaine qui existe dès la conception, ils ont également souligné que là où l'avortement est légalisé, sa fréquence augmente.

Ceux qui ont voté pour avançaient la « laïcité » de l'Etat qui sera selon eux sera « ratifiée » par l'adoption du texte à l'exclusion de toute « conception religieuse » qui n'a rien à faire dans les décisions politiques.

Des défenseurs de la vie étaient présents dans les tribunes de l'Assemblée, plusieurs centaines d'autres manifestaient autour du palais législatif. Seule une poignée de pro-avortement s'était mobilisée.